



Avis

Suite à un communiqué de presse du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire en date du 10 novembre 2022,

Nous vous informons que le **niveau de risque vis-à-vis de l'influenza aviaire est ELEVE** sur tout le territoire national.

Nous demandons donc aux professionnels de confiner leur élevage de volailles et rappelons à tout détenteur d'oiseaux et volailles l'obligation de faire la déclaration :

soit pour les professionnels, auprès de la DDPP de la Haute-Savoie,

soit pour les particuliers, auprès des mairies ou sur internet via la procédure suivante:

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>.

Comptant sur votre civisme,

Le Maire, André-Gilles CHATAGNAT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AG Chatagnat', written over a horizontal line.

